

**Département du Val de Marne
Mairie de Choisy-le-Roi**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	30
Représentés	10
Absents	3
Votes	
Pour	40
Contre	/
Abstention	/

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 22 juin 2022

Le vingt-deux juin deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 14 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, COHEN Rachel, LORES Monique, BANCE Stéphane, FADLI Hafida, HABI Hacène (jusqu'à 21h20), BOLLE-DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, LANTERNIER Lucie (jusqu'à 21h25), DESROCHES Damien, JUHEL Françoise, DESPRES Catherine, LUC Nadine (jusqu'à 20h55), AOUMMIS Hassan, GUILLAUME Didier, ESSONE MENGUE Terence, HUTIN Sébastien.

Étaient représenté-e-s :

M FONDENEIGE Matthias	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
Mme DIMNET Jocelyne	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
M CHIRRANE El Arbi	mandat à Mme HACHE Bénédicte
M. OMRANE Alain	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme BEZACE Mathilde	mandat à M. Kristian BOLLE-DALLIAH
M. BOURVEN Julien	mandat à Mme SASU Hancès
Mme LANTERNIER Lucie (à partir 21h25)	mandat à M DESROCHES Damien
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande (jusqu'à 21h25)	mandat à Mme LANTERNIER Lucie
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme LUC Nadine (à partir 20h55)	mandat à M. GUILLAUME Didier

Étaient absents : Mmes LEMOINE Nathalie, BENKAHLA Malika, M HABI Hacène (à partir de 21h20), Mme MARTIN Mélissande (à partir de 21h25)

Secrétaire de séance : M. DESROCHES

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la

Préfecture de Créteil le

01 JUL 2022

de la publication le

01 JUL 2022

O B J E T

**Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour
la création d'un pôle petite enfance Zac Briand Pelloutier**

**Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la création
d'un pôle petite enfance Zac Briand Pelloutier**

Dans le cadre du NPRU, la ville de Choisy-le-Roi a la volonté d'implanter un Pôle Petite Enfance dans la partie sud de la ZAC Briand Pelloutier. Cet équipement comprendra un Relais Petite Enfance (RPE, nouvelle dénomination des Relais Assistantes Maternelles RAM) dans le quartier Sud de Choisy-le-Roi ainsi qu'un Etablissement d'Accueil pour le Jeune Enfant (EAJE) Multi Accueil à temps régulier, occasionnel et d'urgence (type crèche et halte-garderie) d'une capacité de 60 berceaux, visant à renforcer/favoriser le soutien des familles monoparentales, très représentées dans le Quartier Sud du territoire.

LE CONSEIL,

Oui, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre l'État et la caisse nationale d'allocations familiales,

Considérant la nécessité de développer l'offre d'accueil en créant de nouvelles places en structure collective,

Considérant la nécessité d'accompagner et de soutenir les assistantes maternelles dans leur activité professionnelle,

Considérant la prolongation du plan Rebond sur l'année 2022 de la caisse nationale d'allocations familiales,

DÉLIBÈRE

Article 1er - Sollicite une subvention en investissement la plus élevée possible temps pour les travaux que pour le matériel et le mobilier pour la réalisation d'un pôle petit enfance comprenant un multi accueil de 60 places et un relais petite enfance.


Article 2 - Autorise le maire à signer tous les documents afférents à la subvention.

Article 3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 22 juin 2022.

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi



A blue circular official stamp of the Municipality of Choisy-le-Roi is positioned to the left of the printed name. A large, hand-drawn oval encircles the stamp and the printed name. A handwritten signature in black ink is written over the bottom right portion of the oval.